

DOSSIER DE CANDIDATURE

Diplôme Universitaire :

Écriture créative et métiers de la rédaction

Nom :

Prénom :

Choix du parcours :

- Parcours « écrire »
- Parcours « faire écrire »
- Indifférent

Liste des pièces à fournir

Le dossier doit être complété de manière dactylographiée et retourné par mail à l'adresse suivante :

formation.continue@cyu.fr

Pour l'ensemble des parcours :

- Lettre de motivation : exposé des motivations, du projet professionnel et descriptif des activités en lien avec l'écriture
- Curriculum vitae avec photo d'identité
- Diplômes obtenus et des relevés de notes disponibles
- 4 pages d'écrits personnels (environ 6000 signes)

Pour le parcours « Faire écrire » :

- Attestation de suivi de stage d'au moins un atelier d'écriture.
- Lettre de recommandations (éditeurs, animateurs d'ateliers d'écriture ...)

État civil

Nom : Prénom :

Sexe : Nationalité :

Date de naissance : Situation familiale :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone portable : Téléphone domicile :

Email :

Comment avez-vous connu cette formation ?

.....

.....

.....

Situation actuelle

Vous exercez actuellement une activité professionnelle

Secteur :

Fonction exercée :

Nature de votre contrat de travail :

Temps plein Temps partiel (*Précisez pourcentage :*)

Intérim CDD CDI

Autre (précisez)

Vous êtes actuellement sans emploi

Etes-vous inscrit·e à France Travail ? Oui Non

Formation

DIPLÔMES	INTITULÉ	ANNÉE	OBTENU
			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Choix du financement

Quel financement envisagez-vous ?

Financement individuel :

.....

.....

Financement entreprise (précisez) :

.....

.....

La formation n'est pas éligible au CPF (non inscrite au RNCP ou RS)

Cependant, **les agents du secteur public**, sous réserve de la validation de leur projet par leur administration, peuvent solliciter la mobilisation de leur CPF auprès de leur service RH. (En effet, contrairement au secteur privé, la formation ne doit pas nécessairement être diplômante ou certifiante).

Pour tout complément d'information, nous contacter à l'adresse suivante :

formation.continue@cyu.fr